

LETTRE OUVERTE :

NOS RESPONSABLES CONTINUENT A FAIRE LA SOURDE OREILLE

La gestion de cette crise met bien en avant la méconnaissance et le mépris que peut avoir le Gouvernement pour les difficultés que rencontrent les services publics.

Les différents mouvements sociaux et revendications que nous avons portés et relayés depuis plusieurs décennies n'ont laissé derrière eux qu'une image de fonctionnaires contestataires qui se battent pour maintenir leurs petits avantages.

Ce que nous dénonçons depuis plusieurs générations c'est simplement que nos Gouvernements mettent nos territoires sur l'autel de la finance.

Combien de transferts de compétences sans compensation financière ? Combien de réorganisations territoriales ? Combien de bureaux de poste, de lits, de gares, de trésoreries, de guichets énergie, de postes de travail supprimés ? Avec le gel du point d'indice Les revenus des fonctionnaires ne suivent même plus le cours de l'inflation.

Qui a remis en question nos conquies sociaux ? Retraites, statut, évolution de carrière, droit de grève, ... Les attaques de ce Gouvernement à l'encontre de la Fonction Publique n'ont jamais été aussi importantes par le passé.

Les services publics vont mal. Le service à la population souffre d'un manque criant de moyens matériels et humains.

Malgré les coups encaissés, QUI est en première ligne pour faire face à cette crise ?

Animat-eurs-rices, pompiers, agents des résidences autonome, éboueurs, infirmières, ripeurs, médecins, agent-e-s des déchetteries, agents d'accueil, aide-soignant-e-s, agents d'entretien, éducat-eurs-rices, agent-e-s de police, travailleurs sociaux, agents qui ont géré les élections,...

Pour beaucoup sur le département du Jura, ils sont partis au front sans équipement (gel hydro alcoolique, gants, masques,...) et sans aucune transmission de mesures de protection.

Plusieurs collectivités, dépendant du CHSCT du Centre de Gestion du Jura (qui n'a pas été réuni pour anticiper l'épidémie), ont continué à faire travailler leurs employés municipaux. Pas de directive ni d'anticipation. Une gestion au cas par cas pour renseigner une centaine d'agents et de collectivités. Pas de diffusion globalisée d'information. **Quelle importance donne-t-on à la protection des 4000 agents qui dépendent du CHSCT du Centre de Gestion du Jura ?**

Dans le Jura, la CGT agit dans différentes entreprises privées et structures publiques ou parapubliques pour protéger les agents : des procédures d'alerte lancées, des droits de retrait déposés, des CHSCT extraordinaires provoqués,...

Le gouvernement est revenu momentanément sur un de nos acquis sociaux : le jour de carence.

Mais est-ce suffisant face à la mise en danger de plusieurs centaines de milliers de salariés privés de mesure de protection suffisante ?

Il est évident que les services publics ne sont pas la priorité de M. MACRON. Il a du mal à trouver 3 milliards d'€ pour les services publics, **y compris pour les hôpitaux publics**, mais trouve facilement 300 milliards d'€ pour soutenir l'économie. **L'économie serait donc plus importante que la vie humaine !**



En plus de divers assouplissements faits aux entreprises qui, pour certaines, vont se sortir de cette crise en grandes gagnantes, il a suffi d'offrir par ordonnances des facilités aux employeurs pour exploiter d'autant plus les salariés.

La Fédération CGT des Services Publics vient de déposer un préavis de grève couvrant la période du 1er au 30 avril.

Dans un courrier adressé le 23 mars à Muriel Pénicaud (ministre du Travail), Gérard Darmanin (Action et comptes publics) et Olivier Dussopt (Fonction publique), la fédération entend ainsi protester contre «des mesures antisociales» prises dans le cadre de la loi d'urgence sanitaire : « attaques au statut et au droit du travail » qui vont « à l'encontre de la solidarité et de la vie des salariés qui se battent avec courage contre l'épidémie ».

Mr Dussopt dans sa réponse du 25 mars trouve inopportun le dépôt d'un préavis de grève par notre fédération. Est-ce opportun de mettre en danger des centaines de milliers d'agents ?

« Que Monsieur DUSSOPT, au lieu de s'engager sur le sentier de la guerre contre la CGT, commence par consacrer son énergie à établir une circulaire en direction de tous les employeurs publics pour leur rappeler leur obligation de respecter l'article 23 de la loi du 13 juillet 1983 : qui établit que les « conditions d'hygiène et de sécurité de nature à préserver leur santé et leur intégrité physique sont assurées aux fonctionnaires durant leur travail »... et il n'y aura aucune raison pour les agents de faire grève ! », bureau fédéral CGT SP.

LA CATASTROPHE ETAIT PREVISIBLE

Le gouvernement porte une responsabilité essentielle dans la gestion de la crise, il doit agir avec les employeurs pour empêcher la transmission de la maladie sur et à partir des lieux de travail. Le double discours « *restez chez vous, mais l'activité économique du pays doit se poursuivre* » est intolérable !

CORONAVIRUS: LES MESURES DE SOUTIEN COÛTERONT "DES DIZAINES DE MILLIARDS D'EUROS"



Comment imaginer que notre pays (parmi les plus grandes puissances économiques mondiales) soit autant en difficulté pour procurer des masques de protection et du gel hydro alcoolique au personnel qui prend soin de la population ?

Comment notre pays qui évolue dans cette économie mondialisée pouvait-il douter que le COVID19 ne passerait pas nos frontières ?

Comment imaginer maintenir des élections en exposant des millions de personnes le dimanche et imposer un confinement le mardi suivant ?

Faites ce que je dis mais ne faites pas ce que je fais !!!

Comment des élus locaux ont-ils pu permettre des regroupements de centaines de personnes pour la promulgation du résultat des élections municipales ? Ce sont ces mêmes élus qui ont annulé leur meeting pré-électoral par précaution.

Cette crise met aussi en avant l'impact de notre système capitaliste sur notre environnement et sur nos rapports humains.

D'un côté les entreprises européennes vont reversées plus de 300 MILLIARDS d'€ aux actionnaires et de l'autre le Gouvernement français peine à fournir des moyens pour la santé de sa population.

DES AUJOURD'HUI, IL FAUT PENSER L'APRES

**Quelle société et quelle planète voulons-nous pour nos enfants ? Quels services publics ?
Quelle maîtrise de nos territoires ? Quelles solidarités ? Quelle place pour les citoyens ?
Quelle justice ? Quel travail ? Quelle santé ? Quelle éducation ?**